

Examen d'entrée : « S'il y a eu des cas de tricherie, le jury délibérera »

POLEMIQUE ♦ Certains candidats à l'examen d'entrée en médecine et en dentisterie, organisé vendredi par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont émis sur le réseau social Facebook des suspicions de tricheries. Deux d'entre eux se sont exprimés ce lundi dans nos éditions, témoignant de ce qu'ils avaient constaté.

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) se porte en faux concernant l'absence de surveillants aux toilettes et le cas dénoncé d'un élève qui aurait remis sa copie du matin l'après-midi, réagit le porte-parole de l'administration Benjamin Stewart.

Les blocs sanitaires étaient bien placés sous la vigilance de surveillants, assure l'Ares. Les élèves demandant à se rendre aux toilettes devaient suivre une procédure.

Aucune plainte de ce type n'a été rapportée à des membres de l'organisation le jour de l'examen. Seuls des mails liés aux échanges sur les réseaux sociaux sont parvenus depuis à l'Ares.

S'il y a eu des cas de tricherie qui ont fait l'objet de procès-verbaux, ils seront délibérés par le jury.

L'Ares communiquera sur ces éventuelles fraudes à l'annonce des résultats, qui sont attendus dans les prochains jours, au plus tard le 18 septembre.

L'examen a rassemblé 3 471 candidats. Ils étaient placés sous la surveillance de 350 personnes, avec notamment un surveillant par rangée de 12 étudiants et des responsables de blocs.

Des étudiants ont témoigné d'une absence totale de surveillance dans les toilettes et de lacunes par rapport aux téléphones portables, que certains avaient gardé en poche.